

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CESSATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN NOUVEAU CONTRAT DE LIQUIDITE

Paris, le 31 mars 2025

En date du 31 mars 2025, Patrimoine & Commerce (Code ISIN : FR0011027135) a mis fin au contrat de liquidité confié à la société Kepler Cheuvreux.

Patrimoine & Commerce annonce confier à Rothschild Martin Maurel la mise en œuvre d'un nouveau contrat de liquidité ayant pour objet l'animation de ses actions sur le marché réglementé d'Euronext Paris, à compter du 1^{er} avril 2025 et jusqu'au 31 mars 2026, renouvelable annuellement par la suite par tacite reconduction.

Cessation du contrat de liquidité avec Kepler Cheuvreux :

À la date de résiliation de ce contrat, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 10 096 titres,
- 124 601.60 euros.

La résiliation du contrat de liquidité confié à Kepler Cheuvreux résulte du souhait de Patrimoine & Commerce de procéder à une rotation du prestataire de services d'investissement pour l'animation du marché de ses titres et la gestion de son contrat de liquidité.

Mise en œuvre du contrat de liquidité avec Rothschild Martin Maurel :

À compter du 1^{er} avril 2025 et pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction, Patrimoine & Commerce a confié à Rothschild Martin Maurel la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur ses actions ordinaires dans le cadre de la réglementation en vigueur, et en particulier de la Décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021. Il est conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers (AMAFI).

Ce contrat a pour objet l'animation par Rothschild Martin Maurel des actions Patrimoine & Commerce sur le marché réglementé d'Euronext à Paris afin de favoriser la liquidité des transactions et la régularité de la cotation des actions Patrimoine & Commerce.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants, sont affectés au compte de liquidité :

- 10 096 titres,
- 124 601.60 euros.

Ce contrat pourra être suspendu dans les cas prévus à l'article 5 du chapitre II de la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021. Il pourra également être suspendu à la demande de Patrimoine & Commerce pour des raisons techniques, tel que le comptage des actions ayant droit de vote avant une assemblée générale ou le comptage des actions donnant droit au dividende avant détachement du coupon, pour une période définie par Patrimoine & Commerce.

Par ailleurs, ce contrat pourra être résilié à tout moment, par Patrimoine & Commerce sans préavis, ou par Rothschild Martin Maurel avec un préavis d'un mois.

À propos de Patrimoine & Commerce

Patrimoine & Commerce détient et exploite un portefeuille d'actifs immobiliers, principalement de commerce, totalisant près de 559 000 m². Ces actifs sont situés pour l'essentiel dans des retail parks à proximité de villes moyennes sur l'ensemble du territoire français. Patrimoine & Commerce dispose d'un important deal-flow identifié qui lui permettra d'alimenter sa croissance en actifs de développement et en actifs d'exploitation.

*Patrimoine & Commerce est cotée sur NYSE Euronext Paris.
Code ISIN : FR0011027135 - Code Mnémo : PAT*

Pour plus d'informations : www.patrimoine-commerce.com

Pour toute information, contacter :

PATRIMOINE & COMMERCE

Gérant
Eric DUVAL
contact@patrimoine-commerce.com

Relations investisseurs et journalistes

CYLANS
Tél. : +33 (0)7 88 09 17 29
patrimoine-commerce@cylans.fr